

Etat des lieux des incubateurs en Algérie Cas de l'incubateur de l'INTTIC d'Oran

Mr. Mohammed DJELTI

Maître Assistant "A", INTTIC, Université
d'Oran 2

Pr. Bouchama CHOUAM

Professeur, Université d'Oran 2

Résumé :

Cette étude vise à montrer le rôle et l'importance des incubateurs des écoles supérieures dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projet que ce soit des étudiants, des ingénieurs et/ou des doctorants jusqu'à la création de leur startups.

A travers nos résultats sur un échantillon de 14 porteurs de projets, on peut dire que, malgré les divers problèmes rencontrés par les porteurs de projet (étudiants, ingénieurs et doctorant) et le peu de moyens mis à leur disposition, leurs motivations et leur satisfaction ont été supérieures à la moyenne. Ils sont très motivés pour surmonter toutes ces difficultés pour atteindre leurs objectifs.

Mots clés : porteurs de projet, entrepreneuriat, incubateurs, startup, TIC

ملخص:

تهدف هذه الدراسة إلى إظهار دور وأهمية حاضنات المدارس العليا في التدريب والدعم لأصحاب المشاريع سواء كانوا الطلاب مهندسين والمهندسون أو طلاب في الدكتوراه حتى إنشاء أعمالهم بدقة والمتمثلة في المؤسسة الناشئة.

بينت النتائج أنه رغم الوسائل المحدودة والمشاكل المتعددة والمختلفة إلى أن الدوافع ورضا حاملي المشاريع من: طلاب قيد الدراسة، مهندسين وطلاب دكتوراه كانت أعلى من المتوسط. فهم محفزون إلى تخطي كل هذه الصعوبات للوصول إلى تحقيق أهدافهم.

كلمات المفتاح: حاملي المشاريع، ريادة الأعمال، الحاضنات، شركة ناشئة وتكنولوجيات المعلومات والاتصالات.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, nous assistons à travers le monde entier à des mutations importantes dans les domaines de l'économie de l'internet et des TIC. Tous les pays essaient d'investir dans ces technologies pour assurer une place dans le monde numérique, l'Algérie fait partie de cette communauté, elle encourage tous les acteurs qui contribuent à l'instauration de la société de l'information. Sur le plan des ressources humaines, l'Algérie possède un véritable réservoir de potentialités humaines, plus de 66% de la population sont âgés entre 15 et 64 ans¹. Chaque année, des milliers de diplômés qui sortent des universités, des grandes écoles et des écoles de formation professionnelle, arrivent sur le marché du travail. La majorité d'entre eux ne décroche pas un emploi et le nombre des chômeurs s'élève d'année en année. Ce phénomène constitue un danger pour la gestion de l'Etat; pour y faire face, nous considérons que le secteur de l'entrepreneuriat constitue l'une des solutions pour absorber une bonne partie de ces jeunes. Il est impératif qu'une stratégie claire et durable soit appliquée pour que le secteur de l'entrepreneuriat réussisse et génère de l'emploi et de la richesse.

Le secteur de l'entrepreneuriat en TIC connaît un essor très important grâce à la déréglementation des télécommunications et au choix incontournable des entreprises pour l'usage de ces technologies dans leurs systèmes de gestion. Pour pouvoir aider les jeunes porteurs de projet à créer des startups et des PME innovantes, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs comme l'ANPT² et l'ANSEJ³. Aussi, pour la découverte du monde de l'entrepreneuriat et de l'entreprise dans le domaine des TIC, les opérateurs des télécommunications et l'ANPT organisent des forums et des événements (les startups week-end, des foires...) pour informer et se rapprocher des jeunes porteurs d'idées. Les jeunes porteurs de projet peuvent aussi se présenter avec un dossier à soumettre pour étude au niveau

¹ Démographie algérienne 2014 http://www.ons.dz/IMG/pdf/Demographie_algerienne_2014.pdf consulté le 03-03-2015

² L'agence nationale des promotions des parcs technologiques dont le siège se situe dans futur village technologique de Sidi Abdellah.

³ Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.

des incubateurs qui sont installés à Alger (Parc technologique de Sidi Abdallah), Oran (Incubateur de l'INTTIC), Annaba (Incubateur de l'Université d'Annaba...). Si l'idée du projet est innovante, le porteur de projet est admis au sein de l'incubateur, il est accompagné jusqu'au montage de sa startup. Cette dernière peut évoluer et devenir, le cas échéant, une entreprise émergente.

Dans le cadre du projet e-Algérie et en vue d'encourager l'économie immatérielle, l'Etat a investi beaucoup d'argent dans la construction de parcs technologiques et d'incubateurs. Les objectifs tracés par les pouvoirs publics sont, d'une part, d'aider les porteurs de projet à créer des startups et des entreprises innovantes génératrices d'emplois et de richesses et d'autre part, de promouvoir l'appropriation des TIC et leurs développements.

Pour réussir dans les domaines de l'économie numérique comme c'est le cas de certains pays émergents (la Malaisie, la Corée du sud,...), l'Algérie doit poursuivre une politique claire et transparente dans la numérisation de tous les secteurs. Cette situation incitera inéluctablement les jeunes porteurs de projet ayant des idées innovantes à fonder leur entreprise et à développer les TIC et leurs utilisations. Certes, les jeunes entrepreneurs se sont heurtés à des difficultés pour l'obtention des financements nécessaires au démarrage de leur startup. Mais, l'Etat a mis à la disposition de ces jeunes porteurs de projet, des dispositifs notamment le FAUTIC⁴ pour soutenir la création, l'accompagnement et le développement des startups. La question fondamentale qu'on doit poser est : quel est le rôle de la startup des TIC dans le domaine économique en Algérie ? Pour répondre à cette question nous partons de l'hypothèse suivante : la startup TIC joue un rôle prépondérant dans l'appropriation de ces technologies et le développement de l'économie des connaissances. Les startups évoluent généralement en deux dimensions, l'amélioration de l'existant en proposant l'intégration de nouvelles choses (c'est l'innovation) d'une part et

⁴ Le FAUTIC (Fonds d'appropriation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication) que gère le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication pour le soutien et le développement des startups et des porteurs de projet dans le secteur.

l'accroissement de la compétitivité d'autre part. Nous allons essayer à travers cet article de montrer l'importance des incubateurs des écoles dans la formation et l'accompagnement des porteurs de projet en TIC en vue de la création des startups. Ils auront pour mission le développement des TIC et leur appropriation par les différentes catégories d'entreprises (petites, moyennes et grandes).

Ce travail se divise en deux parties : dans la première, on aborde le cadre théorique pour clarifier et cerner la problématique. La deuxième partie est illustrée par une étude de cas concernant les startups en Algérie en général et l'incubateur de l'INTTIC d'Oran en particulier.

1. CADRE THEORIQUE

1.1 Définitions et concepts

Pour les auteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat, une pépinière ou un incubateur peut être défini suivant différents angles. Dans le monde anglo-saxon, les deux expressions signifient la même chose, seuls les français font une distinction sémantique sur ces structures de l'accompagnement à la création⁵. Pour comprendre ces concepts, nous allons proposer quelques définitions.

1.1.1 Pépinière d'entreprises : Le petit Robert la définit comme une : « *Structure proposant des aides pratiques (secrétariat, salles de réunions...), des conseils pour aider les jeunes entreprises.* ». Pour le ministère algérien de la PME, elle est définie comme « *une structure publique d'appui, d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux promoteurs de projets, mise en place par le ministère de la PME* »⁶.

1.1.2 Les incubateurs : L'incubateur est défini comme « *une structure accueillant et accompagnant des entreprises en création, jusqu'à leur création et parfois pendant leurs premiers mois d'existence* » selon

⁵ ARLOTTO Jacques et PACITTO Jean-Claude « Incubateurs, pépinières d'entreprises et accompagnement entrepreneurial : propositions de cadrage sémantique pour mieux appréhender ces concepts » 2013 Article en ligne : http://www.aei2013.ch/FR/Documents/8_Arlotto_et_al_AEI2013.pdf consulté le 22-11-2014

⁶ <http://www.mdipi.gov.dz/?-Les-structures-d-appui-et-d-> consulté le 22-11-2014

*innoviscop*⁷

Le terme incubateur regroupe les différents dispositifs d'accompagnement de projets d'innovations, portant sur trois étapes⁸ :

- La pré-incubation : dans cette étape, il y a lieu de faire l'évaluation de l'innovation, le plan d'affaires, l'élaboration et la modélisation de l'entreprise et la formation ;
- L'incubation : cette étape consiste à faire l'accès au financement, l'encadrement, l'hébergement, la commercialisation et la planification des activités de pointe ;
- La post-incubation : elle concerne le diagnostic de l'innovation, le soutien de la technologie, la commercialisation et développement des affaires.

L'incubateur intervient avant la création de l'entreprise proprement dite sous plusieurs formes comme le coaching individualisé, la formation et la transmission des expériences du terrain. Les missions essentielles d'un incubateur se résument dans les points suivants :

- apporter un réseau relationnel.
- permettre de gagner du temps.
- apporter des conseils dans différents domaines.
- assurer une formation en entrepreneuriat, management, marketing, gestion financière, comptabilité, propriété intellectuelle, droit des affaires...etc

À la différence d'une pépinière d'entreprises ou d'un hôtel d'entreprises, un incubateur s'adresse à des sociétés très jeunes ou encore en création et leur propose un ensemble de services adaptés.

1.1.3 L'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat représente une activité essentielle pour la création

⁷ Conseil en financement de la recherche et de l'innovation <http://www.innoviscop.com/definitions/incubateur> ; consulté le 14-09-14.

⁸ SEGHIR OUIZA Mohamed (2013) « l'incubateur d'entreprises sociales : un outil de potentialisation des dispositifs d'action sociale en Algérie », p 20

de la valeur dont elle permet d'exploiter les opportunités après leur exploration et leur évaluation⁹. On peut dire qu'elle est la force motrice du développement économique et social en produisant de nouveaux biens et services pour satisfaire les besoins d'un marché donné. Le Petit Robert définit l'entrepreneur comme «*Toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte, et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services* ». L'entrepreneur est une personne ayant une volonté et une capacité pour exploiter les opportunités offertes par l'environnement en se basant sur son expérience, ses connaissances et sa vision anticipative¹⁰. La vision et la personnalité de l'entrepreneur contribuent à chercher des idées innovatrices en motivant le futur entrepreneur à prendre les risques pour concrétiser ses ambitions. En réalité les définitions de l'entrepreneur dépendent du contexte dans lequel il est apparu et de son comportement au regard de l'évolution de l'environnement¹¹. Pour Joseph Schumpeter, l'entrepreneur constitue le centre de gravité du processus d'innovation «*destruction créatrice* » en utilisant toutes les informations venant des sources externes qui lui permettent d'identifier les opportunités et les exploiter avant les concurrents.¹² Pour donner un exemple d'entrepreneur visionnaire plein de charisme et d'enthousiasme, il n'y a pas mieux que le défunt « Steve Jobs », le fondateur d'Apple, qui a réussi à l'âge de 21 ans à bâtir son entreprise. La prise de risque, l'incertitude et l'acceptation de l'échec sont des facteurs qui ont aidé cette dynamique de

⁹ Yvon PESQUEUX (2011), Entrepreneur, entrepreneuriat (et entreprise): de quoi s'agit-il? Article en ligne

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00567820/document> consulté le 02-10-2013

¹⁰ Mme TABET AOUL née LACHACHI Wassila (2006) « l'influence des valeurs et de l'environnement sur l'orientation stratégique de l'entrepreneur privé algérien : étude exploratoire » Thèse de doctorat soutenue à l'université Aboubakar Belkaid de Tlemcen.

¹¹ TOUNÉS, Azzedine (2003) L'ENTREPRENEUR : l'odyssée d'un concept. Cahier de recherche N°03-73 du réseau de chercheurs entrepreneuriat.

<http://archives.auf.org/49/1/03-73.pdf> consulté le 20-01-2014.

¹² J.A. SCHUMPETER (1962), Capitalism, Socialism and Democracy, Harper and Row, New-York, (trad.. G. Fain, Capitalisme, socialisme et démocratie, Payot, Paris, 1990).

réussite chez les jeunes entrepreneurs de la Silicon Valley.

1.1.4 Startup

L'absence d'un consensus autour du concept « *Startup* » nous pousse à donner les définitions suivantes : commençant par Larousse, il la définit comme une « *Jeune entreprise innovante, dans le secteur des nouvelles technologies* ». L'auteur Eric Ries a une autre définition : « *Une startup est une institution humaine avec la mission de livrer un nouveau produit ou service dans des conditions d'incertitude extrême* »¹³. Dans son livre *Lean startup* (La traduction française: « adopter l'innovation continue »), Eric Ries utilise « *Startup lean* » qui est une nouvelle approche qui se distingue du management traditionnel. Selon cet auteur, il faut changer la façon dont les startups se développent et la façon dont les projets sont menés. Cette approche s'intéresse à deux leviers de croissance : les capitaux et la créativité humaine. Elle s'appuie sur « l'apprentissage validé » et sur un certain nombre de pratiques contre-intuitives qui permettent de raccourcir les cycles de développement du produit, de mesurer les progrès et d'apprendre ce que les clients veulent vraiment. Et pour terminer, nous proposons une définition qui est donnée par Steve Blank et Pedro Bados qui est cependant de loin celle qui fait l'unanimité : « *Une startup est une organisation temporaire à la recherche d'un business model industrialisable, rentable et permettant la croissance* ».¹⁴

Dans leur ouvrage « *Le manuel du créateur de startup* », les deux auteurs Steve Blank et Pedro Bados, montrent aux lecteurs que ce livre constitue une véritable boîte à outils pour les entrepreneurs, il donne à chaque entrepreneur des conseils pratiques et des processus spécifiques à suivre pour créer une entreprise viable et profitable. Par analogie, on peut dire que cet ouvrage ressemble à un manuel d'entretien d'une voiture

¹³ Eric RIES (2011) *The Lean Startup: How Today's Entrepreneurs Use Continuous Innovation to Create Radically Successful Businesses* New York Crown Publishing Group, p 27

¹⁴ DORF BOB, Steve Blank (2013), *The Startup Owner's Manual (Le Manuel du Créateur de Startup)*, Éditions Diatino, p 25

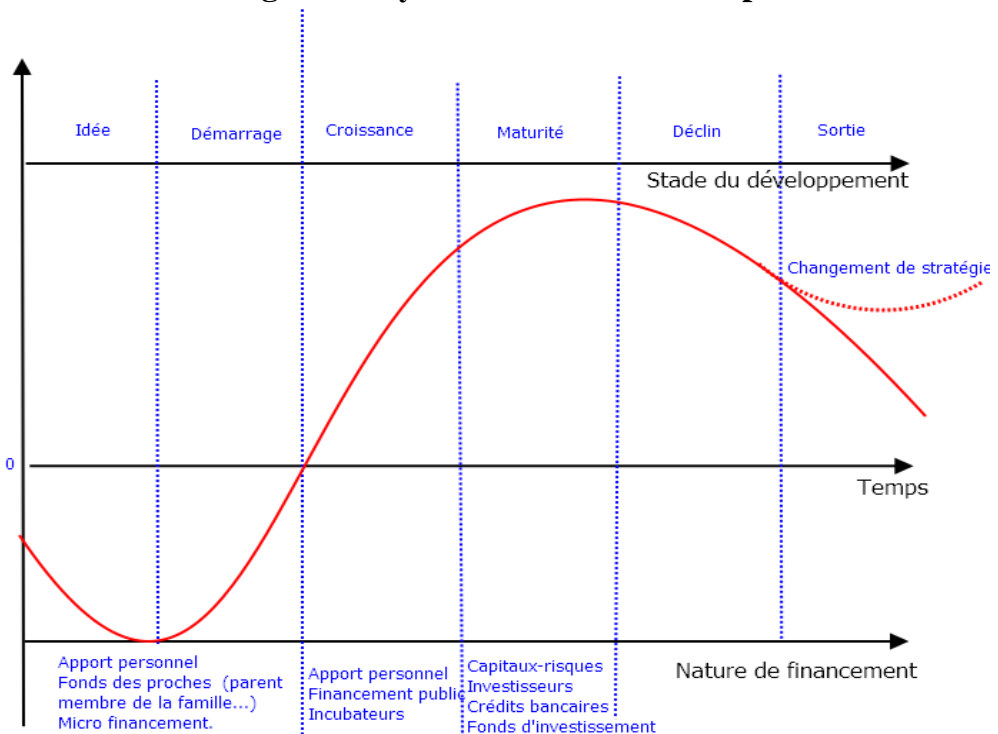
montrant le mode opératoire à suivre. Pour les deux auteurs qui sont des hommes de terrain, avec leur expérience en matière de création et développement des startups. Il est nécessaire de l'utiliser comme référence pour la création et développement d'une entreprise émergente.

1.2 Création et les sources de financement des startups

1.2.1 Les étapes de création d'une startup :

Chaque startup passe par plusieurs étapes et le modèle d'Alfred Marshall¹⁵ est considéré comme le premier modèle qui décrit les différentes étapes de création d'une entreprise. La figure 1 ci-dessous explique bien ces étapes.

Figure 1 : cycle de vie d'une startup



Source : <http://analyzethiz.fr/business/differentes-sources-financement-startups/>
(Schéma repris et retravaillé)

¹⁵MARSHALL Alfred économiste britannique, considéré comme l'un des pères fondateurs de l'école néoclassique. Considéré comme l'un des économistes les plus influents de son temps, né à Londres le 26 juillet 1842, il est mort à Cambridge le 13 juillet 1924.

- 1. La création :** à partir, généralement, d'une idée qui permettra de satisfaire des besoins solvables d'un segment des clients bien ciblé. Elle constitue la raison de la naissance de la startup.
- 2. Le démarrage :** constitue le point de départ. Cette étape est caractérisée par un trou noir car le taux d'échec est très élevé. « Le taux de mortalité des jeunes entreprises est de 70% durant les deux premières années et 90% dans les cinq premières années. »¹⁶. Dans cette étape la plupart des startups recourent à l'autofinancement fondé sur les fonds propres, l'aide de la famille, des amis et des copains, et parfois sur des particuliers- investisseurs avec l'absence de la banque dans le financement. Les fonds propres de base (le capital d'amorçage) est nécessaire dans cette phase critique de la startup.
- 3. La croissance :** dans cette phase, la startup élargit ses activités, ses produits et ses services horizontalement et verticalement pour avoir une bonne position sur le marché. Les startups ont une ambition vers une expansion majeure, où la créativité et l'innovation constituent le moteur des changements positifs dans un environnement concurrentiel. A ce stade, les startups n'ont pas les capacités financières nécessaires malgré le fait que le risque ici est caractérisé comme ayant un niveau inférieur. Le financement par le capital reste toujours le moyen le plus préféré dans la phase de croissance malgré le recours au financement classique.
- 4. La maturité :** au cours de son parcours, il y a des startups qui se trouvent dans une situation de saturation du marché, où elles doivent chercher des solutions possibles pour promouvoir la demande en recourant à la différenciation et à l'innovation incrémentale dans toutes les activités. A ce stade, les risques ont tendance à diminuer et les startups ont les capacités d'emprunter auprès des banques classiques. Dans cette étape, le financement des projets par le capital-risque représente une part importante dans le développement

¹⁶ Michel Marchesnay, la stratégie : du diagnostic à la décision industrielle, OPU, Alger, 1987, p152

des startups.

5. **Le déclin** : c'est une étape du vieillissement où l'entreprise se trouve confrontée à plusieurs problèmes, y compris la question de l'héritage, le transfert de propriété et la distribution de la richesse.
6. **La relance ou la stratégie d'un changement** : c'est la phase la plus cruciale dans la vie de l'entreprise, il faut adopter une stratégie pour faire survivre la startup, c'est l'innovation. La relance doit se faire, par exemple, en améliorant nettement le modèle d'un produit.

1.2.1 Le capital risque

Pour la création d'une startup; il faut recourir au capital d'amorçage et aux institutions financières. C'est la phase la plus difficile dans le montage d'une startup, les fonds utilisés constituent un capital risque. Il est défini par infinace, « *Le capital risque (ou venture capital en anglais) est un financement apporté, sous la forme d'une prise de participation au capital, à de jeunes entreprises dont l'activité présente un fort potentiel de développement* »¹⁷. La plupart des pays anglo-saxons adoptent une méthode ou une technique de financement des projets d'investissement par des sociétés appelées sociétés de capital à risque. Il s'agit de l'argent du financement privé et semi-privé, visant à financer les premiers pas qui sont généralement basés sur le contenu des préparatifs technologiques. Le capital-risque se compose de trois sous-fonds :

a. Le fonds d'amorçage :

Ce type de financement est utilisé avant la phase qui précède la création de la startup appelée, généralement, l'étape zéro. Ce fonds est nécessaire pour couvrir les frais de recherche et de développement avant le lancement, la conception du produit et la création du prototype. Cette phase est pleine de risques, elle exige généralement plus de temps pour obtenir un rendement. Durant cette phase, les donateurs sont indécis pour le financement.

¹⁷ <http://www.infinace.fr/articles/entreprise/conseiller-en-investissement-financier/article-le-capital-risque-definition-et-fonctionnement-55.htm#qu-est-ce-que-le-capital-risque> Consulté le 22-12-14

b. Le capital création :

Il s'agit d'un fonds qui est destiné pour le financement des frais de la création de la startup dans ses débuts. L'autofinancement est considéré comme le type de financement le plus utilisé pour couvrir les frais de création et de constitution.

c. La première étape de croissance :

Tout juste après la phase de création, les startups ont besoin des capitaux pour se développer et s'accroître. La création et le développement d'une startup reposent essentiellement sur la recherche d'idées innovantes et la capacité de les transformer en produits et services pour satisfaire les besoins des clients potentiels. Un bon système d'information marketing et une vision anticipative peuvent être les facteurs clés de succès d'une startup.

2. Etude Empirique Sur Les Incubateurs En Algérie : Le Cas De L'incubateur de L'INTTIC d'Oran

2.1 Les Incubateurs En Algérie

Dans le cadre e-Algérie, une stratégie nationale en matière de promotion et de développement des parcs technologiques a été mise en œuvre.¹⁸ Plusieurs incubateurs à travers le pays ont vu le jour; le Cyberparc de Sidi Abdellah (2010), l'incubateur de Ouargla (2012), l'incubateur « Technobridge » de l'INTTIC d'Oran (2013) et l'incubateur de l'université de Batna(2013). Leur mission principale est de prendre en charge les porteurs de projets innovants dans le domaine des TIC et les accompagner jusqu'à la création de la startup. Des conventions de partenariat ont été signées entre l'ANPT¹⁹ et ces établissements. Les incubateurs de startup dans le domaine des TIC sont pilotés par ANPT.

¹⁸ Hamid BESSALAH alors ministre du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (2010), Allocution donnée à l'occasion de la cérémonie du remise des prix du 1^{er} concours national de création de startup dans les TIC. <http://www.mptic.dz/fr/IMG/pdf/DiscoursMMinistre-2.pdf>, consulté le 23/12/2013

¹⁹ Agence Nationale du développement des Parcs Technologiques

2.1.1 Les incubateurs généralistes²⁰

Le ministère algérien des PME suit une politique d'accompagnement pour les jeunes porteurs de projet en vue de la création de leur entreprise. Il a implanté des pépinières d'entreprises dénommées « incubateurs d'entreprises » à travers toutes les grandes villes, elles ont le statut d'EPIC.²¹ La pépinière d'entreprise accompagne, oriente les futurs entrepreneurs et leur assure une formation et un suivi. Les porteurs de projet se présentent avec une idée ou un projet aux responsables de l'incubateur.

Une évaluation de ce projet est faite par une équipe spécialisée, sur la base d'une comparaison entre ce qu'il comporte comme idée innovante et les besoins sur le marché, ce qui détermine les chances de sa viabilité. Si le projet est jugé viable, alors, il est validé. Le porteur de projet se trouve en phase de pré-incubation environ 06 mois, un plan d'affaires (business plan) est élaboré. Pour le prêt bancaire, le porteur de projet est orienté vers un dispositif ANSEJ qui le prend en charge pour les démarches auprès des banques. L'objectif de l'incubateur est que les porteurs de projet arrivent à établir eux-mêmes leur business plan. Toutes les prestations fournies par la pépinière d'entreprises envers les porteurs de projet sont gratuites, sauf l'hébergement qui est un service payant. Les locaux mis à la disposition des futurs entrepreneurs sont équipés de meubles, de téléphones de réseau Internet et même d'une bibliothèque. D'après certains responsables de la tutelle, plusieurs projets ont abouti et sont en phase d'exploitation, d'autres sont à différentes phases de création. Les porteurs de projet sont confrontés à des problèmes qui heurtent leur avancement, on cite entre autres, la durée de location des locaux. Il y a aussi, la bureaucratie et le manque d'information. La pépinière d'entreprises fait face à ce genre d'obstacles qui entravent son développement. Malgré les problèmes, les incubateurs

²⁰ J'ai choisi le nom « généraliste » pour le différencier des autres incubateurs qui appartiennent soit aux universités et aux grandes écoles soit à des incubateurs qui s'occupent d'une spécialité bien définie.

²¹ EPIC établissement public à caractère industriel et commercial qui relève du ministère de l'Industrie. Cet organisme est destiné à accompagner les porteurs de projet voulant se lancer dans l'entrepreneuriat.

d'entreprises ont réussi à incuber plusieurs entreprises innovantes jusqu'à leur création, mais l'objectif tracé par l'Etat reste non atteint, selon certains responsables du ministère de l'industrie et des mines²². Chaque incubateur d'entreprises héberge une vingtaine de projets par an, pour une période allant de 24 à 30 mois, avec la création de 15 startups par an au minimum. La pépinière d'entreprises d'Oran a hébergé une quarantaine d'entreprises depuis sa création selon les propos de la première responsable de cette structure. Sur l'importance des incubateurs dans l'économie nationale, Mr Abdelhak LAMIRI ²³ précise dans une interview par le magazine électronique reporters.dz en date du 29 avril 2014 « ...il faudra songer à augmenter le nombre des incubateurs et pépinières d'idées. Aujourd'hui, nous n'avons que 15 incubateurs à l'échelle nationale, il faudra en avoir plus de 1000, pour assurer le développement du pays... ».²⁴ A cette action sera ajoutée la réorganisation de l'Etat, en créant des connexions avec les institutions universitaires et de recherches. Le dispositif de l'ANSEJ a financé 8434 startups de 1996 à 2014 avec 22 000 emplois générés.

L'agenda de l'ANSEJ prévoit la création de 10.000 startups pour la période de 2015 à 2019²⁵. Si on prend la Tunisie pour exemple pour comparer, on peut dire que le réseau des pépinières d'entreprises dans ce pays a connu une remarquable évolution de 12 en 2001 à 30 en 2013.²⁶ Ces

²² Ce qui a été dit par les responsables site <http://www.mdipi.gov.dz/?Les-Pepinieres-d'entreprise>

²³ Expert en économie

²⁴ <https://www.reporters.dz/abdelhak-LAMIRI-expert-en-economie-les-5-prochaines-annees-seront-decisives-pour-lavenir-economique-du-pays/3313>: une Interview donnée par LAMIRI Abdelhak au journal en ligne reporters.dz consulté le 30 avril 2014

²⁵ Selon le premier responsable de l'ANSEJ, ces informations sont prises du site http://www.lemaghrebdz.com/?page=detail_actualite&rubrique=Nation&id=68255 consulté le 15-01-2015

²⁶ Sonda BEN TAHER GHERYAANI, Younes BOUJELBENE (2015) « Evaluation des structures d'accompagnement d'entreprises du point de vue des créateurs: Le cas de la Tunisie », p 6
http://ipco-co.com/ESMB_Journal/IEM-2015/4.pdf

pépinières ont hébergé plus de 150 startups en 2008 avec la sortie de 50 entreprises.²⁷

2.1.2 Incubateur académique

La présence d'incubateurs au sein de l'Université a donné de bons résultats dans les pays développés, dans le domaine de la structuration des projets entrepreneuriaux. En Algérie, depuis quelque temps, on assiste à l'implantation des incubateurs au sein des universités et des grandes écoles.

Les incubateurs universitaires favorisent le développement de l'environnement et facilitent les conditions favorables (techniques, financières, humaines) à la création d'entreprises à partir de projets issus de recherche publique et des PFE.²⁸ L'Université doit valoriser ses résultats de la recherche qui sont l'une ses missions pour :

- réduire le décalage entre la génération des résultats de la recherche et leurs applications,
- rapprocher les opérateurs académiques et les opérateurs socio-économiques.

L'une des particularités de l'incubateur de l'Université est la mise en relation avec des laboratoires. L'objectif est d'apporter de la valeur ajoutée à des projets innovants et d'accélérer leur développement via la recherche universitaire. Dans un premier temps, il y a lieu d'analyser les besoins des projets innovants en matière de recherche avec la collaboration des laboratoires de recherche. Ainsi, il est nécessaire qu'une relation se crée entre le porteur de projet et le laboratoire. Pour plus de détails et d'explications éclairantes, nous vous invitons à parcourir la partie traitant l'incubateur de l'INTTIC qui fait partie des incubateurs universitaires et qui fait l'objet d'une étude de cas.

2.1.3 Quelques dispositifs d'aide à la création des entreprises

Dans le but de promouvoir l'investissement en Algérie, l'Etat a mis en œuvre des organismes d'aides et de soutien pour les porteurs de projets :

²⁷ Sonda BEN TAHER GHERYAANI, Younes BOUJELBENE (2014) « L'Interaction entre les Orientations Stratégiques et les pratiques de l'accompagnement en Tunisie », Journal economics et strategic management of business process vol 5, p5

²⁸ PFE c'est un mémoire de fin d'étude.

Tableau 1 : Les dispositifs contribuant à la création des entreprises

| Dispositif | Désignations/Développement | Missions ou Nature du service rendu |
|--------------|---|--|
| ANGEM | L'Agence Nationale de Gestion du Micro crédit. Ce dispositif est destiné aux jeunes de plus de 18 ans, généralement sans revenus ou un revenu instable et pour les femmes au foyer. | <ul style="list-style-type: none"> - Elle s'occupe du développement des capacités individuelles des personnes pour la création de leur propre activité. - Elle aide le postulant à avoir un prêt lui permettant l'acquisition des équipements et des matières premières pour le démarrage de son activité. |
| ANSEJ | Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. Ce dispositif est destiné aux jeunes chômeurs qui sont âgés entre 19 et 35ans et sont porteurs d'idée de projet pour la création d'entreprise. Elle n'intervient que dans les projets de création dont le coût global ne dépasse pas les 10 millions de dinars. | <ul style="list-style-type: none"> - Elle est chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création des petites entreprises. - Elle assure un processus d'accompagnement pour couvrir les différentes phases: de création, de lancement et d'extension de l'entreprise. - Ce dispositif a pour missions: <ul style="list-style-type: none"> - L'assistance et l'encadrement du jeune entrepreneur pour la maturation du projet et l'élaboration du Business Plan ; - L'assistance à l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet)²⁹ - Le coaching et la formation à la gestion d'entreprise pour le futur entrepreneur pendant le montage du projet et après la création de l'entreprise. |
| ANDI | Agence Nationale de Développement de l'Investissement. | Cette institution a été créée dans le but de faciliter, encourager et accompagner l'investissement pour la création des entreprises en utilisant des formules d'incitation qui reposent essentiellement sur des mesures d'exonération de taxes et de réduction fiscale. |
| CNAC | Caisse Nationale d'Assurance Chômage. C'est un dispositif de soutien à la création et à l'extension des activités qui sont réservées aux chômeurs qui ont perdu leur emploi pour des raisons économiques dont l'âge est fixé entre 30 et 50 ans. Cette institution n'intervient que dans des projets dont le coût maximum ne doit pas dépasser 10 millions de dinars. | <ul style="list-style-type: none"> Elle a pour mission envers cette catégorie de personnes : - l'assistance de l'entrepreneur pendant toutes les phases du projet avec aussi la préparation de Business Plan ; - l'aide de l'entrepreneur pour l'obtention du financement bancaire (70% du coût global du projet) comme pour le dispositif de l'ANSEJ. |

²⁹ Le dispositif ANSEJ intervient à travers une procédure simplifiée par la mise en place du comité de sélection et validation et de financement des projets et la garantie des crédits assurée par le fonds de caution mutuelle Risques/crédits jeunes.

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <p>ANPT</p> | <p>L'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques</p> | <p>Ce dispositif est chargé entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'utilisation des TIC en Algérie. - Accélérer le taux de formation et d'expansion des startups et des PME. - Diversifier la chaîne de valeurs des TIC. - Organiser des événements (séminaires, congrès, forums,...) qui présentent un intérêt pour les porteurs de projet et startups hébergés au niveau des incubateurs de l'ANPT. - Promouvoir la R&D, l'innovation, - Favoriser le rapprochement entre le monde de l'entrepreneuriat et de la recherche et de l'enseignement, - Favoriser la création d'entreprises innovantes via la valorisation de la recherche et les processus d'incubation. |
| <p>FAUDTIC</p> | <p>(Fonds d'Appropriation des Usages et du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication. Ce dispositif est géré par deux organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité du FAUDTIC qui est un organe dont la mission principale est la conception du programme d'actions de ce fonds et le suivi de sa mise en œuvre. - La cellule opérationnelle du FAUDTIC est un organe qui a pour mission le suivi et la gestion des projets financés par ledit fonds. | <p>Ce dispositif contribue au financement des projets et des initiatives qui s'inscrivent dans la stratégie e-Algérie en se basant entre autres sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de soutien pour l'appropriation des TIC par les PME et les grandes entreprises. - Généralisation de l'accès au réseau Internet. - Renforcement de la recherche, développement et de l'innovation. - Mise à niveau des entreprises relevant du secteur des TIC. - Investissement matériels et immatériels concourant à la mise à niveau des entreprises. |

Source : Les informations concernant le tableau 1 sont recueillies auprès des sites web des différents organismes précités.

2.2 L'incubateur de l'INTTIC d'Oran

2.2.1 Présentation de l'incubateur de l'INTTIC

Créé en 2013, l'incubateur de l'INTTIC a pour objet l'accompagnement des porteurs de projet tout au long de leur parcours de création de startup. Cet incubateur a pour vocation de favoriser la création des startups et de très petites entreprises innovantes dans le domaine des TIC à travers toute la région Ouest. Il répond à un double objectif de dynamisation ; la valorisation des technologies et des innovations qui sont

développées au sein de l'Institut et l'activité économique régionale et la création d'emplois.

L'incubateur a effectivement démarré le 27 avril 2014. Il dispose de 04 grandes salles de superficie comprise entre 41 et 60 m² l'une dont la superficie globale est de 140 m². Chacune de ces salles est aménageable en bureaux et ateliers pour les porteurs de projet. L'incubateur répondra aux besoins d'espace, d'équipement, de services et même de recherche de partenaires. Toutes ces commodités sont mises à sa disposition, si le porteur de projet active dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

2.2.2 Le recrutement

Les porteurs de projet sont sélectionnés selon de plusieurs formules de recrutement :

- les lauréats issus de l'événement de Startup Week-end³⁰ qui s'est déroulé les 11, 12 et 13 avril 2013 au sein de l'INT TIC.
- les lauréats issus de l'événement Weekend BeMyApp³¹ qui s'est produit à l'Institut en date du 13 décembre 2013. Il s'agit d'un concours de développement d'applications mobiles pendant 48 heures de travaux.
- sur présentation d'un dossier comportant une idée innovante. Il s'agit des étudiants de l'INTTIC et d'autres étudiants et jeunes cadres ayant l'intention de créer leur propre startup. Pour cette formule, le porteur de projet doit s'inscrire dans l'un des 02 cadres suivants :
 - o soit en répondant aux avis d'appel à projet lancés par l'ANPT,³²

³⁰ Un événement d'une durée de 54 heures où les porteurs de projets innovants (développeurs, designers, spécialistes du marketing, amateurs, etc.) se réunissent pour partager leurs idées et les exposer aux participants. Ces derniers retiennent, après élection, les meilleures idées permettant ainsi aux équipes de se former et de se concentrer sur le développement de leur projet.

³¹ Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une initiative mondiale qui a déjà pris place dans de nombreux pays (les Etats-Unis, la France, la Belgique, le Maroc, le Brésil, la Tunisie, l'Angleterre, l'Italie...).

³² L'agence nationale des promotions des parcs technologiques

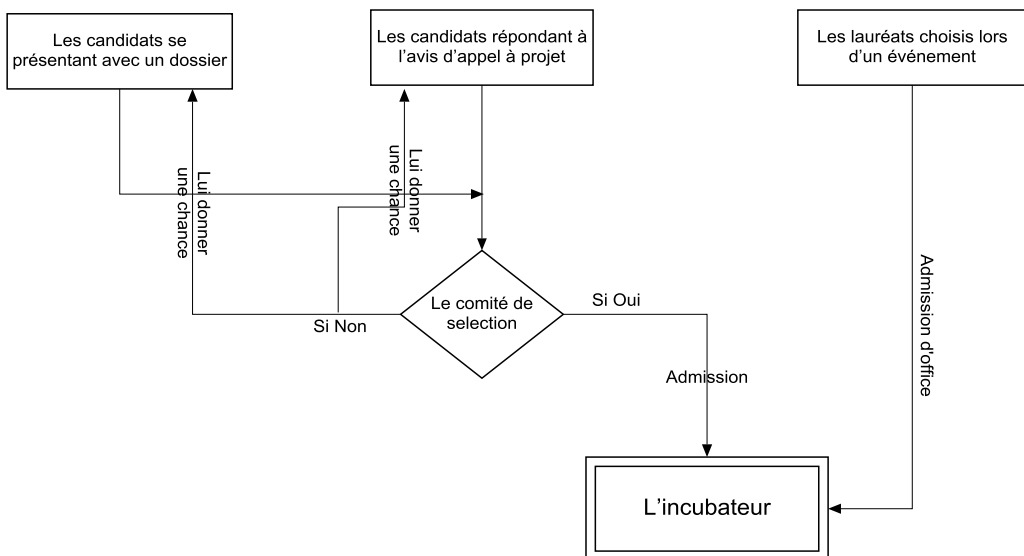
- soit en se présentant aux différents incubateurs qui sont installés à Oran (INTTIC), Alger (Sidi Abdallah), Université d'Annaba...) avec un dossier à soumettre à l'étude.

Si l'idée du projet est innovante, le porteur de projet est admis au sein de l'incubateur, il est accompagné jusqu'au montage de la startup qui peut évoluer et devenir une entreprise émergente.

L'avis d'appel à projet a été lancé le 24 février 2013, mais l'ouverture des dossiers de candidature s'est déroulée le mois de mars 2014. Le retard est dû essentiellement à la mauvaise gestion des dossiers par l'ANPT. Tous les candidats ont été convoqués dont seulement 14 ont répondu à l'appel, ils ont été auditionnés par une commission de sélection composée par le responsable de direction de l'incubation de l'ANPT et des membres de l'incubateur de l'INTTIC. Ladite commission a retenu l'ensemble des candidats soit 14 pour accéder à la phase de pré-incubation.

Le diagramme (Figure 2 ci-dessous) résume sommairement toutes les opérations de recrutement des porteurs de projet suivant les différentes formules utilisées par l'incubateur de l'INTTIC

Figure 2 : admission des porteurs de projets a l'incubateur



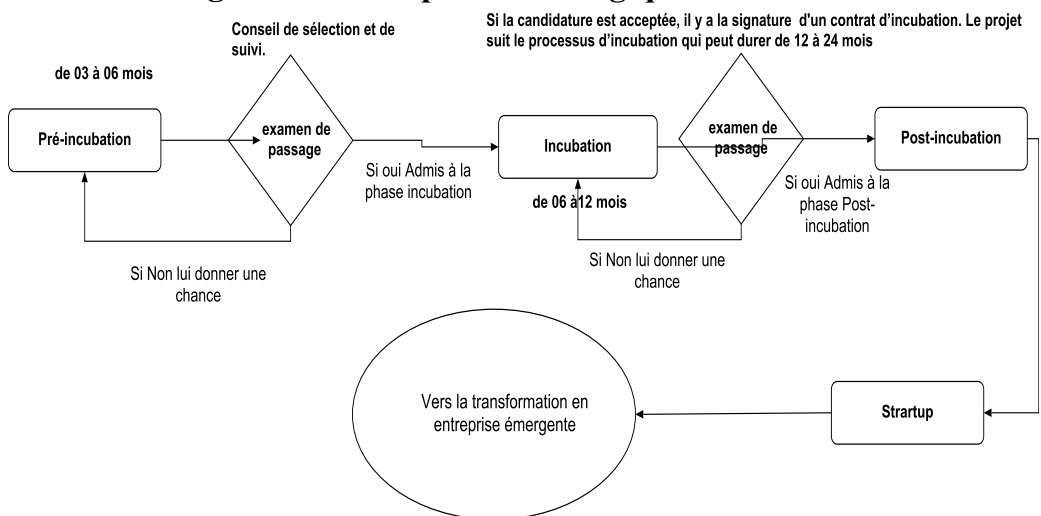
Source : Cette figure nous l'avons conçue nous même

2.2.3 L'accompagnement

L'incubateur joue un rôle important dans le renforcement de la confiance au sein des porteurs de projet. L'incubateur est présent durant tout le processus entrepreneurial, il met à la disposition des porteurs de projet une structure d'accompagnement solide grâce à un grand nombre de dispositifs. Il favorise également les rencontres et les mises en contact avec des experts dans tous les domaines qui touchent à l'entrepreneuriat.

L'une des missions essentielles de l'incubateur consiste en l'accompagnement personnalisé des porteurs de projets sur plusieurs phases que nous avons déjà évoqués dans le paragraphe ci-dessus (1.1.2). La figure 5 reprend d'une manière chronologique les différentes phases d'incubation avec les modalités de passage d'une phase à une autre. L'accompagnement constitue un ensemble d'actions que l'incubateur assure en faveur des porteurs de projet. Sur cet ensemble d'action, nous allons citer trois qui sont les plus importantes d'après notre vision. Cet avis est partagé par la majorité des porteurs de projet. Ces actions sont le coaching, la formation et l'aide pour avoir le financement.

Figure 3 : les étapes chronologiques d'incubation



une commission d'évaluation externe juge si le projet est viable ou non

Source : Cette figure nous l'avons conçue nous même

a. Le Coaching

« *Le coaching professionnel se définit comme une relation suivie dans une période définie qui permet au client d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans sa vie professionnelle et personnelle* » Selon International Coach Fédération (ICF).³³ Si la notion de projet est centrale dans la formation à l'entrepreneuriat, celle du coaching des *porteurs de projets* est incontournable. Le coaching intervient à différentes phases d'incubation avec l'avancement du projet. Le coach permet au porteur de projets de se préparer dans une dynamique de création d'entreprise et de se confronter à sa future responsabilité de chef d'entreprise. A la fin de la mission, le processus de coaching permet au client d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses performances. Le coaching est devenu indispensable pour permettre au futur dirigeant d'améliorer ses qualités managériales ou d'en développer de nouvelles.³⁴

b. La formation

La formation tient une place importante dans le dispositif de l'incubation. En effet, une culture générale liée à l'entrepreneuriat et à la bonne conduite de projets est nécessaire à toute démarche de création d'entreprise. Dans ce contexte, l'incubateur met à la disposition des porteurs de projet un contenu pluridisciplinaire (entrepreneuriat, création d'entreprises, management, marketing et gestion des projets TIC, droit, finance, psychologie, etc). Ainsi les futurs entrepreneurs, pourront développer des compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ces enseignements sont assurés par des professeurs des universités et des professionnels spécialisés dans la création et le financement des entreprises ainsi que dans l'accompagnement entrepreneurial. Les porteurs de projet sont issus de formations technologiques (ingénieurs ou master en

³³http://www.coachfederation.fr/index.php?option=com_k2&view=itemlist&layout=category&task=category&id=323&Itemid=1086, pour la définition du coaching (consulté le 17-02-15)

³⁴ AUDET Josée et COUTERET Paul (2005), « Le coaching entrepreneurial : spécificités et facteurs de succès ».

informatique, électronique et télécommunications). Ces actions de formation vont sensibiliser les futurs dirigeants d'entreprise à la partie financière du Business Plan, et de leur donner des clés pour établir et lire un compte de résultats, un bilan, un plan de financement et la trésorerie et aussi l'établissement du plan financier prévisionnel du projet d'entreprise. Les actions de formation sont assurées tout au long du projet, jusqu'au lancement de la startup³⁵.

c. L'aide au financement

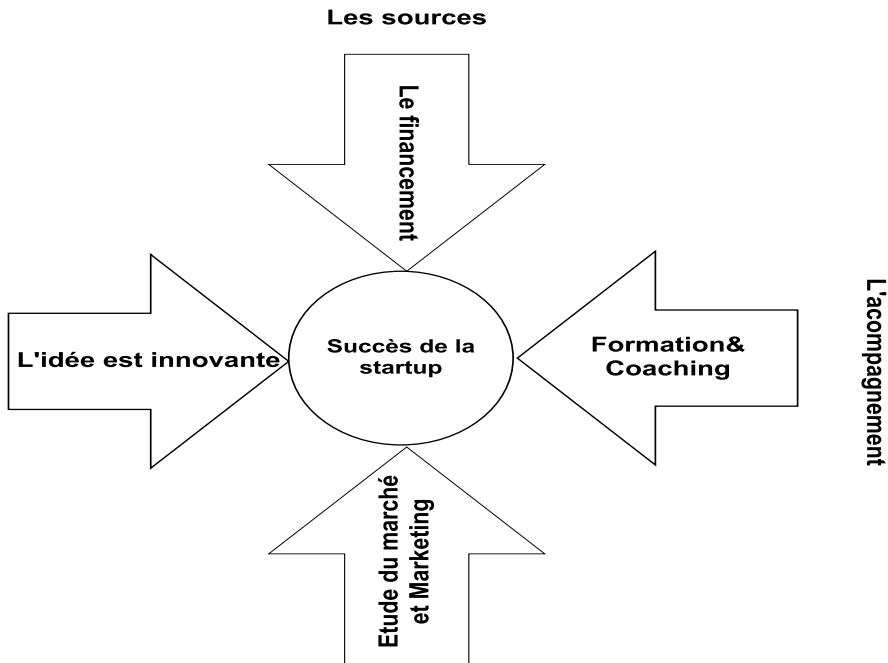
Le financement de démarrage est l'une des aides financières pour la création de startup, chaque porteur de projet a droit à un financement pendant la durée de l'incubation. Il fait partie du processus d'accompagnement mis en œuvre par l'incubateur.

Pour le cas de l'incubateur de l'INTTIC, le financement doit se faire par FAUDTIC. En réalité aucune enveloppe budgétaire n'a été débloquée pour les incubateurs d'Oran, Ouargla et Annaba. Ce fonds a été créé pour jouer, le cas échéant, un rôle important dans le développement des actions de l'incubateur, il est mal exploité. En principe, il y a un site du FAUDTIC mis en ligne, il s'adresse à toute entreprise dans les TIC qui s'intéresse à un financement. Mais, la procédure reste toujours difficile pour pouvoir se procurer de l'argent auprès de ce dispositif. Vu la complexité de sa gestion, ce fonds nécessite l'aval de l'ANPT pour débloquer de l'argent, chose qui n'est pas évidente avec cet organisme.

L'incubateur d'Oran comme les autres fonctionnent dans le cadre d'un partenariat avec l'ANPT mais ils n'ont jamais bénéficié de financement de ce fonds. Seul l'incubateur d'Alger avec les porteurs de projet et les startups sont pris en charge par ce fonds. Nous avons conçu un schéma appelé « cadre conceptuel de réussite d'une startup » (Figure 4) ; il retrace d'une manière explicite et sommaire le parcours d'une startup qui a réussi toutes les étapes d'incubation depuis l'idée jusqu'à sa création.

³⁵ GUECHTOULI Widad et GUECHTOULI Manelle (2005), « L'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelles réalités ? », Working Paper 2014-150 , p 7.

Figure 4 : Cadre conceptuel de la réussite d'une startup



Source : Figure nous l'avons conçue nous-mêmes

2.3 Les relations de l'incubateur

2.3.1 Relation avec l'établissement et le laboratoire de recherche

L'Incubateur de l'INTTIC encourage l'esprit d'innovation et de l'entrepreneuriat auprès des étudiants ingénieur de l'établissement ainsi que des étudiants en Master et Doctorat des Universités de l'Ouest. Les porteurs de projets innovants (enseignants chercheurs et les doctorants) faisant partie des équipes de recherche du laboratoire de recherche de l'INTTIC (LaRATIC)³⁶ peuvent bénéficier en priorité des services de l'incubateur.

Tous les étudiants du cycle ingénieur, dans le cadre de leur PFE, peuvent présenter des projets scientifiques et technologiques individuels ou collectifs, dont les plus prometteurs peuvent bénéficier d'une place au sein de l'incubateur pour qu'ils soient accompagnés, jusqu'à donner lieu à la création de startup.

³⁶ Laboratoire de Recherche Appliquée en TIC.

Les étudiants ingénieur et les chercheurs du laboratoire (doctorants et enseignants) ont aussi la possibilité de se faire accompagner dans leur projet en faisant appel à d'autres structures et dispositifs d'aide (ANSEJ, PNR...) pour financer leurs projets en vue de la création de startups et d'entreprises.

La recherche à l'INTTIC s'inscrit dans le domaine des TIC. Elle s'appuie sur un corps d'enseignants-chercheurs et doctorants. C'est une composante active qui rentre dans le domaine de la recherche globale de notre département ministériel. Cette structure, en s'associant avec l'incubateur, vise des perspectives pour se positionner comme un acteur majeur de la recherche fondamentale de la recherche développement et de l'innovation dans le domaine des TIC. La Recherche devrait être un des piliers de l'activité de l'INTTIC : elle génère constamment des résultats qui alimentent l'incubateur de l'institut. L'une des missions essentielles de l'incubateur de l'INTTIC est de promouvoir et encourager les initiatives entrepreneuriales émanant notamment des chercheurs et lauréats de l'INTTIC.

2.3.2 Relation avec l'ANPT

L'objectif de l'Algérie numérique est de consolider une plateforme d'échange entre les différents acteurs de l'économie immatérielle en Algérie, de créer une ouverture sur l'international et de mettre en avant les possibilités d'investissement dans le secteur des TIC. C'est aussi une occasion de faire émerger les possibilités d'exportation du savoir-faire national en matière des TIC et de penser à investir en dehors du pétrole. Pour atteindre cet objectif une structure appartenant au MPTIC³⁷ appelée ANPT a été créée pour promouvoir l'utilisation des TIC en Algérie. Cela ambitionne la création d'un nombre important d'incubateurs à travers le territoire national. A l'instar de l'incubateur Cyberparc de Sidi Abdallah (Alger), d'autres sont venus s'ajouter comme des acteurs de l'innovation et constituant une plaque tournante de l'entrepreneuriat innovant pour favoriser un environnement entrepreneurial émergeant avec les impératifs de la compétitivité et les besoins du marché. C'est dans ce contexte que

³⁷ Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication

nous allons parler de la relation reliant l'incubateur de l'INTTIC et l'ANPT.

L'idée de la création d'un incubateur à l'Institut d'Oran est née de volonté de l'ANPT de développer ce genre de structures à l'échelle nationale et de celle de l'Institut de s'ouvrir sur l'environnement socio-économique au niveau régional. La collaboration de l'INTTIC avec l'ANPT a pour objectif le développement des compétences managériales des porteurs de projet, des futurs chefs d'entreprise, par le coaching et la formation. L'INTTIC a mis à la disposition de l'ANPT un espace important, pour l'implantation de l'incubateur d'Oran, avec des moyens pédagogiques importants (dix bureaux, dix micro-ordinateurs connectés à internet).

Une convention a été signée entre les deux parties ayant pour objet l'établissement d'une coopération entre l'ANPT et l'INTTIC et de mettre en évidence les conditions dans lesquelles les partenaires seront amenés à coopérer dans les domaines de l'entrepreneuriat, de la formation et de la recherche scientifique. La convention prévoit aussi que l'ANPT met à la disposition des porteurs de projet et des startups des Coachs et des formateurs, pour assurer un accompagnement entrepreneurial de qualité.

2.5 Les porteurs de projet de l'incubateur de l'INTTIC

La création d'entreprise reste toujours une tâche laborieuse effectuée par les entrepreneurs, elle est essentielle à la dynamique économique d'un pays.

Il s'agit d'un travail de recherche dont les données proviennent directement des porteurs de projet vivant la création de startups. Ils sont vivement remerciés pour leur engagement et leur collaboration sans laquelle cette étude n'aurait pas pu être réalisée³⁸. Nous éprouvons une certaine admiration à l'égard de ces jeunes porteurs de projet (futurs entrepreneurs). Un questionnaire adressé aux porteurs de projet nous a permis de récolter des données quantitatives. Les thèmes abordés sont le cadre du projet, la durée de l'incubation, les problèmes rencontrés, les aspects du produit

³⁸ Etude réalisée au sein de l'incubateur de l'INTTIC d'Oran avec un échantillon de n=14 en mois d'avril 2014.

réalisé et comment évaluer la satisfaction des clients.

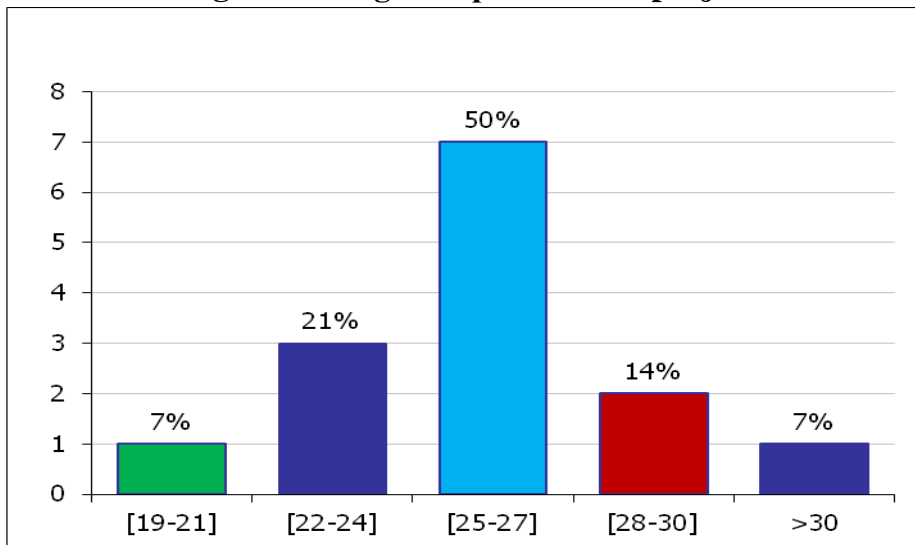
Les données recueillies font l'objet d'une analyse descriptive complétée par une approche explicative à l'aide d'une méthode empirique.

2.6 Résultats de l'enquête

La structure et les activités qui composent le système sont le résultat de plus d'une année d'expérimentation durant laquelle de nombreuses améliorations ont été apportées.

L'efficacité de la recherche appliquée dont la récolte des données quantitatives a été étudiée en consultant par un questionnaire les porteurs de projets. Un échantillon de quatorze porteurs de projets ($n = 14$) au sein de l'incubateur de l'INTTIC depuis avril 2014. Les porteurs de projets sont pour la plupart des ingénieurs âgés entre 25 et 27 ans soit 50% (voir Figure 5). Pour la collecte des données les porteurs de projet ont rempli un questionnaire comprenant les données concernant le responsable de la startup, la présentation de la startup, distribution et information relative au produit.

Figure 5 : l'âge des porteurs de projet



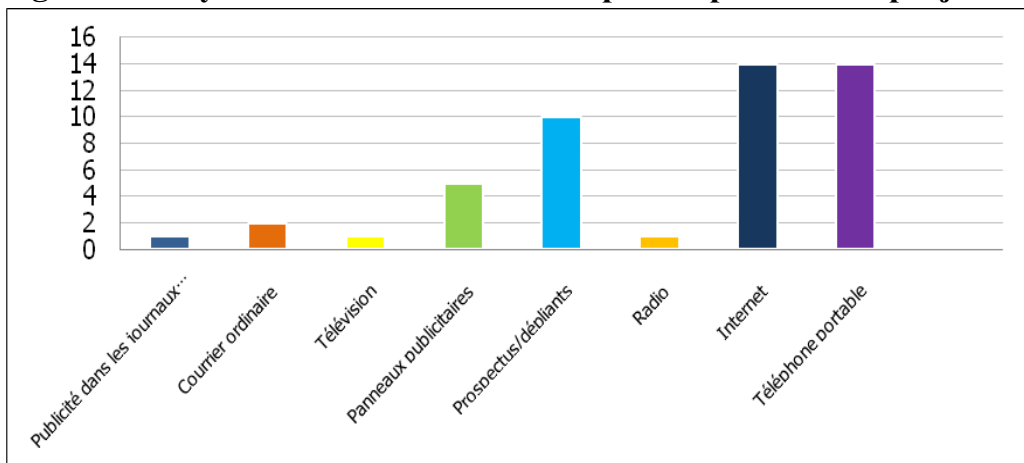
Source : les données de l'étude de cas

Pour les analyses statistiques, nous avons utilisé le logiciel SPSS 15.0. Dans cet article, nous nous sommes contentés uniquement aux réponses des porteurs de projet qui se rapportent aux questions suivantes :

- 1) Lors du lancement de votre projet, quels sont les problèmes que vous avez rencontrés ? Les répondants ont exprimé un avis négatif concernant en particulier, les procédures administratives qui sont trop lentes ;
- 2) Par quel(s) moyen(s) souhaiteriez vous donner les informations sur votre produit ? 100% des réponses émanant des porteurs de projet concernent Internet et le téléphone portable et 2% seulement sont intéressés par le canal de la publicité dans les journaux et/ou revues.

Enfin, on peut dire que les porteurs de projet préfèrent utiliser les moyens d'information internet et la téléphonie mobile qui sont très pratiques dans la manipulation (Figure 6).

Figure 6 : moyens d'information utilisés par les porteurs de projets



Source : les données de l'étude de cas

CONCLUSION

L'Algérie est un pays qui possède des ressources matérielles et des ressources humaines importantes. Pour qu'elle figure parmi les pays émergents, il faut qu'elle adopte une stratégie entrepreneuriale à long terme. Les jeunes porteurs de projets sont très motivés pour mettre en application leur compétence, savoir et savoir faire. Ils doivent être bien accompagnés jusqu'à la création de leur startup.

Les pouvoirs publics essaient d'encourager les jeunes porteurs de

projet pour créer leur entreprise, mais ce qui se passe sur le terrain ne les motive pas. Malgré l'existence de plusieurs dispositifs qui sont mis à leur disposition par l'Etat, mais le porteur de projet se trouve confronté à une bureaucratie qui le bloque. Ces jeunes porteurs de projet sont pleins d'énergies, malgré toutes les difficultés rencontrées, avec les moyens de bord, ils continueront à produire. Le résultat, on le voit à travers les événements et les rencontres scientifiques comme notamment les startups week-end, il y a de bonnes idées qui peuvent être accompagnées et faire l'objet de la création de startup. La performance de l'incubateur a été plus ou moins appréciable ; d'importantes activités de développement notamment dans les domaines de la formation, du management, de la création d'entreprises, de l'entrepreneuriat et du marketing ont été réalisées.

De nouvelles initiatives sont prévues en tirant des leçons de l'exercice 2014. L'incubateur de l'INTTIC compte consolider ses activités si de bonnes volontés se manifestent de la part de la tutelle pour le soutien financièrement et techniquement dans sa mission. C'est à travers l'incubateur qui est un espace autour duquel les jeunes talents édifieront leur avenir. Sans doute, dans un tel endroit les jeunes talents feront le meilleur usage de leur énergie, de leur compétence, de leur savoir, savoir faire et de leur esprit créatif. En fin de son cursus, l'étudiant porteur de projet sortira avec un diplôme en main en plus de la création de son entreprise. Pour le financement, nous prévoyons, que les porteurs de projet et responsable de l'incubateur fassent du porte à porte chez les responsables des grandes entreprises privées, en essayant de les convaincre pour bénéficier d'une aide financière.

Ce résultat que nous avons obtenu à l'échelle micro-économique, nous pouvons le généraliser et le confirmer à travers tous les incubateurs à l'échelle nationale dans une étude ultérieure.

Bibliographie :

Ouvrages:

1. Bob Dorf, Steve Blank (2013), *The Startup Owner's Manual (Le Manuel du Créateur de Startup)*, Éditions Diateino.
2. SEGHIR OUIZA Mohamed (2013), « l'incubateur d'entreprises sociales : un outil de potentialisation des dispositifs d'action sociale en Algérie ».
3. RIES Eric (2011) *The Lean Startup: How Today's Entrepreneurs Use Continuous Innovation to Create Radically Successful Businesses*, New York Crown Publishing Group.
4. Michel MARCHESNAY, *la stratégie : du diagnostic à la décision industrielle*, OPU, Alger, 1987.
5. SCHUMPETER J.A. (1962), *Capitalism, Socialism and Democracy*,
6. Harper and Row, New-York, (trad.. G. Fain, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, Paris, 1990).

Thèses :

7. TABET AOUL Mme née LACHACHI Wassila (2006) « l'influence des valeurs et de l'environnement sur l'orientation stratégique de l'entrepreneur privé algérien : étude exploratoire », Thèse de doctorat soutenue à l'université ABOUBAKAR Belkaid de Tlemcen.

Articles :

8. BEN TAHER GHERYAANI Sonda, BOUJELBENE Younes (2014) « L'Interaction entre les Orientations Stratégiques et les pratiques de l'accompagnement en Tunisie », *Journal economics et strategic management of business process* vol 5.
9. AUDET Josée et COUTERET Paul (2005), « Le coaching entrepreneurial : spécificités et facteurs de succès ».
10. GUECHTOULI Widad et GUECHTOULI Manelle (2005) « L'entrepreneuriat en Algérie : quels enjeux pour quelles réalités ? », Working Paper 2014-150

Sites Internet :

11. http://www.coachfederation.fr/index.php?option=com_k2&view=itemlist&layout=category&task=category&id=323&Itemid=1086, Pour la définition du coaching (consulté le 17-02-15).
12. <https://www.reporters.dz/abdelhak-lamiri-expert-en-economie-les-5-prochaines-annees-seront-decisives-pour-lavenir-economique-du-pays/3313>: une Interview donnée par LAMIRI Abdelhak au journal en ligne reporters.dz consulté le 30 avril 2014
13. www.infinance.fr/articles/entreprise/conseiller-en-investissement-financier/article-le-capital-risque-definition-et-fonctionnement-55.htm Consulté le 22-12-14
14. <http://www.mdipi.gov.dz/?Les-Pepinieres-d'entreprise> commentaires de certains responsables du ministère de l'industrie et des mines, consulté le 13-05-14
15. http://www.ons.dz/IMG/pdf/Demographie_algerienne_2014.pdf Démographie algérienne 2014 consulté le 03-03-2015
16. BEN TAHER GHERYAANI Sonda, BOUJELBENE Younes (2015) « Evaluation des structures d'accompagnement d'entreprises du point de vue des créateurs: Le cas de la Tunisie», http://ipco-co.com/ESMB_Journal/IEM-2015/4.pdf
17. Hamid BESSALAH alors ministre du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (2010), Allocution donnée à l'occasion de la cérémonie du remise des prix du 1^{er} concours national de création de startup dans les TIC. <http://www.mptic.dz/fr/IMG/pdf/DiscoursMMinistre-2.pdf>, consulté le 23/12/2013
18. TOUNÉS, Azzedine (2003) L'ENTREPRENEUR : l'odyssée d'un concept. Cahier de recherche N°03-73 du réseau de chercheurs entrepreneuriat. <http://archives.auf.org/49/1/03-73.pdf> , consulté le 20-01-14
19. Yvon PESQUEUX (2011), Entrepreneur, entrepreneuriat (et entreprise): de quoi s'agit-il ? article en ligne :

<http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/56/78/20/PDF/Entrepreneurship.pdf>, Consulté le 20-10-14

20. ARLOTTO Jacques et PACITTO Jean-Claude « Incubateurs, pépinières d'entreprises et accompagnement entrepreneurial : propositions de cadrage sémantique pour mieux appréhender ces concepts » 2013 Article en ligne :
http://www.aei2013.ch/FR/Documents/8_Arlotto_et_al_AEI2013.pdf
21. <http://www.mdipi.gov.dz/?-Les-structures-d-appui-et-d->, consulté le 22-11-2014
22. Conseil en financement de la recherche et de l'innovation,
<http://www.innoviscop.com/definitions/incubateur>, consulté le 14-09-14.